

## CHOSSES ET AUTRES

Une liste des rues de Paris, dressée par ordre du conseil municipal, fait voir qu'il y en a 3,630, formant une longueur totale d'à peu près 600 milles. Pas moins de 1,439 de ces rues ont eu leurs noms changés dans les trente dernières années, et presque toujours pour des raisons politiques.

On a vendu dernièrement à Paris quelques autographes et quelques miniatures rares, entr'autres les portraits de Marie-Antoinette et de Madame Elizabeth. Une lettre autographe de Marie-Antoinette a été vendue 640 francs, et quelques lignes écrites par Madame Elizabeth, le lendemain de la prise de la Bastille, ont rapporté 420 francs.

Un défendeur est poursuivi pour dettes ; il est amené comme témoin et jure positivement qu'il ne doit rien. Il ajoute qu'il a une maladie de poumons qui ne lui laisse pas huit jours à vivre. Ce détail affecte le juge qui prend la cause en délibéré. Avant les huit jours, le défendeur était mort. Le juge a décidé en sa faveur *post mortem*. Ce juge avait cru qu'un homme qui devait mourir dans les huit jours ne pouvait pas faire un faux serment.

Il y a toujours profit à relire les bons ouvrages historiques, dit un journal français. Voici une prophétie, qui est en même temps un *aveu* fort piquant dans la bouche de M. Thiers.

Ouvrez l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome 5e, livre XIX, page 55 (période d'avril 1804), et entre autres réflexions fort judicieuses sur la forme républicaine, vous lirez ceci :

“ En tout pays déchiré par les factions, menacé par des ennemis extérieurs, le besoin d'être gouverné et défendu amènera, tôt ou tard, le triomphe d'un personnage puissant, guerrier comme César à Rome, riche comme les Médicis à Florence.

“ Si ce pays a toujours vécu en monarchie, que la folie des factions l'ait, pour un instant, arraché à son état naturel pour en faire une république éphémère, il faudra quelques années de trouble pour inspirer l'horreur de l'anarchie, moins d'années encore pour trouver le soldat capable d'y mettre un terme, ramener ainsi le pays à ses habitudes, et dissiper le songe de ceux qui avaient cru changer la nature humaine par de vains décrets.”

Tant que l'expérience n'aura pas réfuté cette page, il paraît contraire au républicanisme sincère de celui qui l'a écrite, à une heure où il ne prévoyait pas que le grand premier rôle pourrait lui échoir.

Un voyageur, qui a vu le prince Victor à Hidelberg, fils du prince Jérôme Bonaparte, et prétendant à la couronne impériale pour le jour d'une restauration bonapartiste en France, communique au *Figaro* de longs détails sur l'héritier des Napoléons. Nous en détachons les deux paragraphes qui suivent :

“ J'ai vu le prince de fort près, le hasard m'ayant fait descendre à ce même hôtel de l'Europe. Il est de haute taille, bien musclé, d'apparence robuste, très brun, avec deux yeux noirs brillants.

“ Les cheveux sont coupés presque ras, sauf sur le devant de la tête, où ils sont divisés par le milieu, à la mode un peu féminine d'aujourd'hui. Une moustache très noire, déjà forte, ombre la lèvre, se termine en petits crocs cirés.

“ Le nez recourbé légèrement, la lèvre grosse, un peu boudeuse, le menton saillant sont ceux d'un Bonaparte tout craché. Le front et les yeux rappelleraient plutôt l'air de famille de la maison de Savoie.

“ Mais la partie inférieure du masque est si caractéristique, si franchement napoléonienne, que j'ai reconnu le prince tout de suite, sans l'avoir jamais vu. Au milieu des Allemands et des Anglais sans nombre qui peuplent ces hôtels de la Forêt-Noire, du Neckar et du Rhin, j'ai aperçu ce jeune homme solide, carré des épaules, qui s'avançait en causant doucement avec son précepteur. Il me sembla que je voyais le prince Napoléon en personne, à la veille de la vingtième année, moins épais, moins voûté et tout rose, tout florissant de santé.

“ — Ce jeune homme n'est-il pas le prince Victor-Napoléon ? demandai-je à quelqu'un de la ville.

“ — Précisément ! me répondit le citadin. Tous les Français le reconnaissent.

“ Sur la question de la loi militaire, je crois que le prince reconnaît les vices de l'organisation actuelle et qu'il est partisan du système préconisé autrefois par M. Thiers, de la loi de 1832 modifiée, et avant tout de la prime de rengagement sans laquelle les cadres sont impossibles.

“ Sur la question de laïcisation des hôpitaux et des écoles, le jeune prince est très net. Il a blâmé plus

d'une fois et avec énergie les attentats à la liberté de conscience dont se rend coupable le gouvernement qui est censé nous diviser le moins.

“ Le prince remplit au surplus ses devoirs religieux, et il est loin de médire de l'Eglise, dont on l'a, je ne sais trop pourquoi, accusé de renier les leçons à l'instigation du prince Jérôme, son père.”

Darwin nous a fait, lui aussi, l'honneur de proclamer que l'homme descendait du singe. Le journal que nous citons tantôt prétend que ces intéressants animaux ont été très touchés de cette opinion du père du transformisme et il commet à ce sujet l'irrévérence qu'on va lire :

“ Irrespectueux, mais tant pis. Depuis deux jours, on ne laisse pénétrer aucun journal dans le Palais des Singes, afin que ces intéressants frères puissent encore ignorer la mort de M. Darwin.”

Une dépêche adressée au *Mail*, de Toronto, nous apprend que le duc d'Edimbourg, le prince Arthur, qui se livre avec ardeur à l'étude de la musique, a accompagné, sur le violon, Albani, chantant l'*Ave Maria* de Gounod, dans un grand concert à Londres.

On annonce la mort de M. le comte Franz de Champagny, l'auteur des *Douze César*, et d'une foule d'ouvrages très estimés.

## LES PRISONNIERS POLITIQUES

LISTE DES PRISONNIERS DE 1838

(Suite et fin.)

Nadeau, Frs.—Narbonne, Pierre-Rémi—Negus, Isaac—Nelson, Jonathan—Neveu, Ls.—Gédéon—Newcomb, George—Newcomb, Samuel—Newcomb, Dr Samuel—Nicolas, Frs.—Normandeau, Ls.—Normandin, J.-B.—Normandin, Pierre—Noro, Pierre—Nowas, G.-W.—

Oigny, Bénoni—Oigny, dit Livernois, Isaac—Olivier, J.-B.—Ouellette, fils, J.-B.—Ouellette, père, J.-B.—Oumette, J.-B.

Pacaud, Philippe-N.—Pagé, Benoit—Pagé, Benoit—Pagé, Hubert—Papineau, André-A.—Papineau, dit Montigny, André—Paradis, Frs.—Paradis, Hilaire—Paradis, Pierre—Paré, Joseph—Paré, Michel—Parent, Etienne—Parent, Pierre—Patenaude, Alexis—Patenaude, Clovis—Patenaude, Frs.—P'ayant, Vital—Pelletier, Pierre—Peloquin, Alexis—Pepin, Pierre—Péron, Jos.—Perrault, Dr Adolphe—Perrigo, James—Phaneuf, Pierre-C.—Picard, Charles—Picard, Ed.—Picard, Jos.—Picard, Pierre—Pigeon, Frs.—Pinsonnault, Isaac—Pinsonnault, Jos.—Pinsonnault, Jos.—Pinsonnault, Ls.—Pinsonnault, Moïse—Pinsonnault, Pascal—Pinsonnault, Paul—Pinsonnault, René—Pinsonnault, Simon—Pitré, Pierre—Plante, Pierre—Poineau, Ls.—Poirier, Chs.—Poirier, Frs.—Poirier, Ls.—Poissant, Dominique—Poissant, Eustache—Poissant, dit Boileau, Ls.—Potvin, J.-B.—Potvin, dit Montpetit, Etienne—Pouton, Pierre—Poutré Félix—Préfontaine, Alexis—Préfontaine, Toussaint—Prégent, Ls.—Prevost, André—Prevost, Ant.—Prevost, Chs.—Prevost, Frs.—X.—Prevost, J.-B.—Prevost, Théodore—Prieur, Frs.—X.—Primeau, Aug.—Primeau, Joachim—Primeau, Michel—Primeau, Pierre—Primeau, Pierre—Primeau, Pierre—Proteau, André—Proulx, Frs.

Quesnel, Paul—Quintal, Antoine.

Racicot, Ant.—Racicot, Frs.—Rameau, dit Lachapelle, Laurent—Rainville, Jos.—Ranger, Frs.—Rapin, Chs.—Raymond, Joseph—Reeves, Stephen—Regnier, Etienne—Reid, Frs.—Reid, Frs.—Reid, Pierre—Reid, Pierre—Remillard, Ed.—Remillard, Frs.—Remillard, Ls.—Richard, Julien—Rivard, Paul—Roberge, Jos.—Roberge, Olivier—Roberge, Pierre—Robert, Augustin—Robert, Frs.—Robert, Hubert—Robert, Jacques—Robert, Jacques—Robert, Jos.—Robert, Olivier—Robert, Paul—Robert, Prosper—Robert, Régis—Robert, Théophile—Robert, Vital—Robert, alias Josine, Amable—Robitaille, Hyacinthe—Robitaille, Jacques—Robitaille, Ls.—A.—Rochon, Ant.—Rochon, Ed.—Pasca—Rochon, Jérémie—Rochon, Mic.—Rochon, Toussaint—Rocque, Ant.—Rodrigue, Alexis—Rollin, J.-B.—Rose, J.-B.—Rouillé, Grégoire—Rouillé, René—Roujeau, J.-B.—Roujeau, Jos.—Roujeau, Ls.—Rousseau, Ant.—Rousseau, Dr Ed.—Rousselle, J.-B.—Rousselle, Joseph—Rousselle, Nicolas—Roussin, Antoine, alias Jos.—Roy, Ant.—Roy, Ant.—Roy, Basile—Roy, Jos.—Roy, Jos.—Roy, Jos.—Roy, Jos.—Roy, Julien—J.-B.—Roy, Ls.—Roy, Michel—Roy, Narcisse—Roy, Pierre—Roy, dit Lapensée, Chs.—Ruffiange, J.-B.—Ruffiange, Joachim—Ruffiange, Ls.

St. Amand, J.-B.—St. Aubin, Etienne—St. Denis, Paul—St. Germain, fils, Frs.—St. Germain, père, Frs.

—St. Germain, J.-B.—St. James, Augustin—St. Jean, Denis—St. Jean, Jacques—St. Louis, Frs.—Ste. Marie, Pierre-C.—Samson, Amable-Régis—Sanborn, Joshua—Sanguinet, Ambroise—Sanguinet, Charles—Sarault, Ls.—Sauvet, Paul—Seigniorine, Pascal—Sénécal, Eustache—Sénécal, Joseph—Serat, Barthélemi—Shalle, Hyacinthe—Simard, Ambroise—Simard, Narcisse—Slaven, Philippe—Smith, Joseph—Squires, John—Surprenant, Alex.—Surprenant Frs.—Surprenant, Frs.—Surprenant, Médard—Surprenant, Michel—Surprenant, dit Lafontaine, Thomas.

Tack, John-C.—Tavernier, Frs.—Teed, John—Terrell, John—Terrioux, Pierre—Tessier, Pierre—Této, dit Ducharme, Ed.—Této, dit Ducharme, Michel—Této, Jean-Frs.—Thérien, Ed.—Thérien, Frs.—Thibault, Ls.—Thibault, Ls.—Thibault, Noël—Thibault, Pierre—Thibert, Jean-Ls., jr.—Thibert, Jean-Ls., sr.—Thibert, Jean-Marie—Thivierge, Frs.—Thivierge, Ls.—Tisseur, J.-B.—Toudu, dit St-Onge, Paul—Touchette, Frs.—X.—Tremblay, Barthélemi—Tremblay, Ed.—Tremblay, E.—Tremblay, Isaie—Tremblay, Isidore—Tremblay, Jos.—Tremblay, Julien—Tremblay, Michel—Tremblay, Paul—Tremblay, Ph.—Tremblay, Pierre—Tremblay, Toussaint-V.—Trépanier, fils, Frs.—Trottier, Toussaint—Trudeau, Jos.—Trudeau, Ls.—Trudel, fils, Ls.—Trudelle, J.-B.—Turcot, Frs.—Turcot, Ls.—Turcotte, Messire, Frs.—M.

Urbain, Pierre.

Vachereau, Th.—Vadeboncoeur, Am.—Valiquette, Thomas—Vallée, Frs.—Vallée, Dr Guillaume—Vallée, Ls.—Vandale, Ant.—Verdon, Benoni—Verdon, Luc—Vernais, Chs.—Versailles, J.-B.—Vézina, Isid.—Viau, J.-B.—Vien, Ant.—Viger, Denis-Benj.—Viger, Ls.—Michel.

Wadley, Taylor—Wathier, Moïse—Wathier, dit Lanoie, Jos.—Webster, John-H.—Weilbröner, Avila—Willing, John—Woolfred, Daniel.

Yelle, Théophile.

On arrêta 855 personnes accusées de haute trahison. De ce nombre, 108 seulement passèrent en jugement devant la cour martiale : 12 furent condamnées à mort, 58 à la déportation, 26 admises à caution, 2 mises en liberté à condition de laisser la province, 1 fut mise en liberté à condition de ne pas quitter la province, 9 furent acquittées.

Si jamais occasion se présente où l'on eut raison de dire que la justice est aveugle, ce fut dans ce cas : emprisonner 747 personnes, contre lesquelles on ne put formuler la moindre accusation ! Mais il fallait donner raison aux oligarchistes qui accusaient les Canadiens de ne pas être “loyal.” On les arrêta sous le prétexte qu'étant Canadiens, ils devaient sympathiser avec les révoltés.

L'on peut se faire une idée où les choses en étaient rendus, pour la presse canadienne, par les deux extraits suivants publiés dans le *Canadien* :

“ La nouvelle direction n'a pas besoin d'annoncer qu'elle s'abstiendra de publier aucun article qui pourrait le moins du monde porter ombrage à un pouvoir aussi susceptible que l'est le gouvernement actuel..... De meilleurs temps viendront, il faut l'espérer, où le gouvernement consentira à entendre la vérité dite avec courage et désintéressement.”

“ En effet, avec la censure on saurait ce qui peut être publié sans s'exposer aux rigueurs irrémédiables de l'autorité, à se voir emprisonné et à voir saisir ses presses, caractères, etc., en un mot, à être privé de ses moyens de subsistance. Si le gouvernement continue à priver la presse de la protection que lui offre le cours ordinaire des lois, il doit, en justice, lui accorder la censure commune, étant un moindre mal ; car l'état actuel de la justice tend un piège à la presse. Le jury, l'*Habeas corpus*, ou la censure.”

Pendant qu'on en agissait ainsi avec la presse canadienne, la presse anglaise jouissait d'une liberté absolue et imprimait des articles sanguinaires.

Ce qui suit est pris dans le *Herald* de Montréal :

“ Les poltrons incomparables qui dirigent les affaires dans Downing Street, sont les seuls causes de nos troubles actuels, car s'ils eussent ordonné de pendre d'une manière sommaire tous les rebelles, au lieu de les engraisser tout l'hiver dans une prison confortable, et ensuite les relâcher, nous serions aujourd'hui en paix. .... Nous faisons des vœux pour que les soldats aussi bien que les volontaires voient, cette fois, la nécessité absolue d'épargner au gouvernement le trouble de garder des prisonniers, et de priver ces derniers, une fois pris, de l'avantage de recommencer la guerre. L'ennemi ne nous donnera pas de quartier, AINSI QU'IL NE LUI EN SOIT PAS DONNÉ !!!”

La presse canadienne mourante ; nos compatriotes expirant sur l'échafaud et dans l'exil leur trop grand amour pour la patrie ; la nationalité canadienne-française livrée pieds et poings liés au parti oligarchique.